



Le p'tit mot de l'animatrice



Et bien nous y voilà ! La rentrée est faite et nous avons repris nos marques dans nos locaux tout fraîchement rénovés à Pontgibaud! Souhaitons-nous de nombreuses activités cette année scolaire et de nouveaux projets à bâtir ensemble !

Bon courage à toutes les assistantes maternelles pour cette rentrée, qui leur demande comme chaque année beaucoup d'adaptation, d'énergie et d'organisation afin de donner le meilleur aux enfants qu'elles reçoivent...

Bonne rentrée 2014-2015 !!

-14 octobre spectacle « BRIN D'AIR » à Bromont-Lamothe à 15H30

- 15 novembre, 29 novembre et 6 décembre formation « Gestion des situations difficiles de l'enfant » à Pontgibaud

- 6 novembre Conférence « La nutrition : de la naissance à 3 ans » 20H à Pontgibaud salle du RAM

- 4 décembre atelier « A la découverte du goût » 20H à Pontgibaud salle du RAM

Regularisation de la mensualisation en cas de rupture ou de modification du contrat de travail

A la signature du contrat de travail, l'assistante maternelle définit avec les parents une mensualisation de salaire sur 12 mois. Si il y'a rupture ou modification de ce contrat avant la fin de la mensualisation, il faut effectuer une régularisation et comparer les heures d'accueil réellement effectuées avec les heures rémunérées.

Principe pour une année incomplète :

- Sur la durée du contrat il faut totaliser les salaires perçus (hors indemnités et congés payés)
- Puis il faut compter le nombre de semaines réellement travaillées (déduire les semaines de congés)
- Il faut ensuite multiplier le nombre d'heures travaillées par semaine puis par le tarif horaire

La somme obtenue correspond à la réalité du nombre d'heures de travail effectuées. Le salaire reçu doit alors être comparé avec la réalité des heures de travail.

- S'il s'avère qu'il y a un trop-perçu du fait de la mensualisation, la différence reste à l'acquit de l'assistante maternelle
- A l'inverse, si l'assistante maternelle a travaillé plus que ce qu'elle a perçu, le parent employeur doit lui régler la somme qui correspond à la régularisation de salaire

Pour toute précision, n'hésitez pas à contactez le RAM

Planning et horaires des ateliers

A partir de septembre, les ateliers du RAM auront lieu :

- Chaque mardi de 9H00 à 12H00 à Pontgibaud
- Un jeudi sur deux de 9H00 à 12H00 à Bromont-Lamothe
- Un jeudi sur deux de 9H00 à 12H00 à Chapdes-Beaufort

Prenez note !!!

Bonnes résolutions !!

Avec le mois de septembre vient le temps des bonnes résolutions.... Au RAM on n'oublie pas les chaussons pour les enfants et pour vous-même ainsi que les fiches d'autorisation signées par les parents (pour les enfants qui viennent d'arriver chez leur assistante maternelle)

Conférence

« La nutrition de la naissance à 3 ans »

Le 6 novembre à 20H au RAM de Pontgibaud, une conférence animée par Salomé VERET (Cabinet Diététique Santé). Ouverte aux assistantes maternelles et parents. Au programme : diversification alimentaire, néophobie alimentaire et risque d'obésité...

Fiche de disponibilités

Pensez à retourner au relais votre fiche de disponibilités remise à jour afin que le Relais puisse donner aux familles en recherche d'un mode de garde une liste à jour. Les assistantes maternelles qui ne retournent pas cette fiche sont notifiées en disponibilités inconnues sur la liste.

Pensez-y !!

Spectacle

Le 14 octobre à 15H30 la Compagnie A TOUS VENTS nous présentera son spectacle « BRIN D'AIR » à Bromont-Lamothe. « Adapté aux enfants dès le plus jeune âge, laissez vous embarquer pour un voyage musical où glisseront au creux des petites oreilles, des mélodies portées par le vent... ».

Ateliers du goût

Le 4 décembre à 20H au RAM de Pontgibaud, un atelier « A la découverte du Goût » est proposé pour les assistantes maternelles du territoire. Animé par Salomé VERET (diététicienne diplômée), présentation d'ateliers à réaliser avec les enfants de 0 à 3 ans pour l'éveil du goût.

Formation 1^{er} secours

Pas encore formée aux gestes de 1^{er} secours ? Votre formation initiale date de plus de 2 ans ? Contacter le RAM au plus vite !! Une session devrait être mise en place début 2015 (selon le nombre de personnes intéressées).

Qu'est qu'on fait pendant les vacances ?

Même si la rentrée est là, pensons aux prochaines vacances !!!

Lundi 20 octobre à 10H30, avec Virginie, venez partager des « Histoires plein les livres » à la Maison de retraite « Le Relais de la Poste » à Pontgibaud.

Mardi 21 sortie à KIZOU, départ groupé à 10H de Pontgibaud !! (Retour avant 12H30 ou plus tard pour ceux qui souhaiterons faire durer le plaisir). Pensez à vous inscrire !!

Permanences Téléphoniques du RAM : lundi 13H30/18H00 et Jeudi 13H30/16H30. Pour tous renseignements sur vos démarches administratives, votre contrat, la recherche d'un mode de garde vous pouvez contacter **Carole VERDIER animatrice** au : 06 40 75 40 39/ 04 73 88 75 58/ ram@ccpsv.fr.

FLASH BACK sur l'été 2014



Tous en selle... malgré
quelques appréhensions !!



De vraies vocations sont nées !



Une salle comble pour la fête
du RAM le 24 juillet et un
repas festif en plein air !!



Des magiciens en herbe...



« MINUSCUBE » un spectacle magique et féérique...

Des clowns tout en couleur...



Un doux moment de complicité avec les chèvres des Monts Dore...



Les locaux de Pontgibaud entièrement rénovés !!

